Plan-programme

Rives vivantes

83, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél :
www.angers.fr •

La vision « Rives vivantes » : une triple approche

Aménagements paysagers et bâtis, mobilier urbain, structures d'accueil sur l'eau, éclairage...

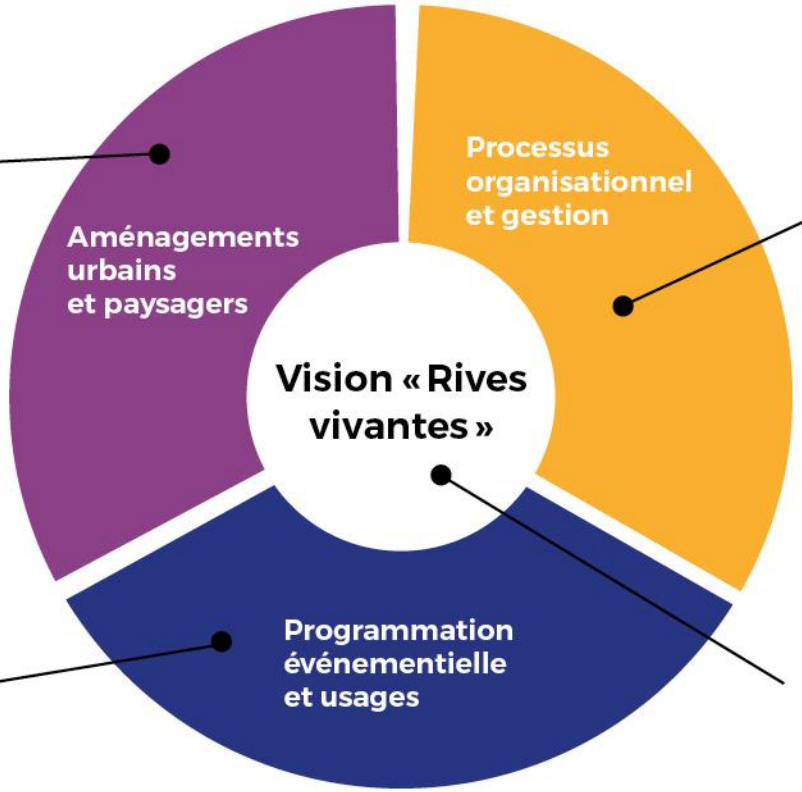

Modèle économique, partenariats publics-privés-population, gouvernance multi-acteurs, gestion partagée, entretien et sécurité...

Programmation événementielle, usages, services gratuits et payants, temporaires ou permanents...

Intention posée pour les « rives vivantes », sens que l'on souhaite donner à cette transformation de la rivière ; et toute la stratégie qui découle de ce positionnement.

© Wigwam conseil

Les axes de travail

1. Faire de la Maine un lieu révélé et respecté, vecteur d'identité et un lieu d'animations
2. Saisir l'opportunité du tourisme fluvestre et fluvial
3. Proposer des parcours pour les vélos et les piétons
4. Renforcer le corridor écologique formé par la Maine
5. Prolonger la transformation urbaine de la voie des berges

L'objet du mandat

1. Prolonger la démarche d'association des acteurs de la rivière et Angevins intéressés, concourant à une animation et dynamisation de la Maine et de ses rives, participation à l'émergence d'animations, etc.

2. Engager toute étude urbaine et environnementale permettant la renaturation d'espaces, le renforcement de la biodiversité, la réorganisation et l'embellissement de sites inclus dans le périmètre général Rives vivantes.

3. Aménager 4 espaces stratégiques : promenade de Reculée, quai Ligny, quais Gambetta et Félix-Faure, boulevard de la Maine.

4. Mener des actions d'information et de communication facilitant l'appropriation par les Angevins de ce projet et de leur rivière.

1.

Concertation, information et études préalables

Désir de Maine : associer tous les Angevins qui le souhaitent

Rives vivantes aujourd'hui

34 structures représentées
(associations, acteurs
de la rivière, conseils
de quartier, aménageurs, etc)

Rives vivantes demain

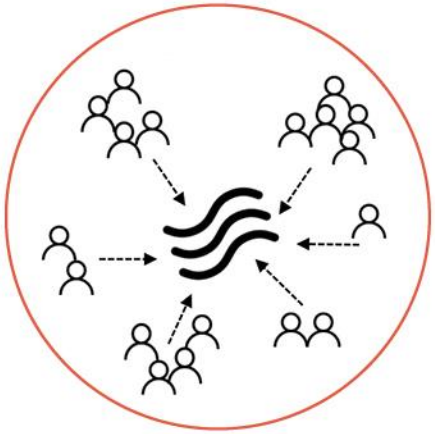

Bilan des actions proposées dans le cadre
du Budget participatif et de la journée citoyenne :
+ de 50 propositions d'Angevins concernent la rivière

Rives vivantes, une approche singulière

3 Champs de réflexion autour de :

la **biodiversité** à travers les inventaires faune et flore réalisés et actualisés par la LPO

la question de la **gestion** de la rivière : Quel périmètre ? Quelle gouvernance ?

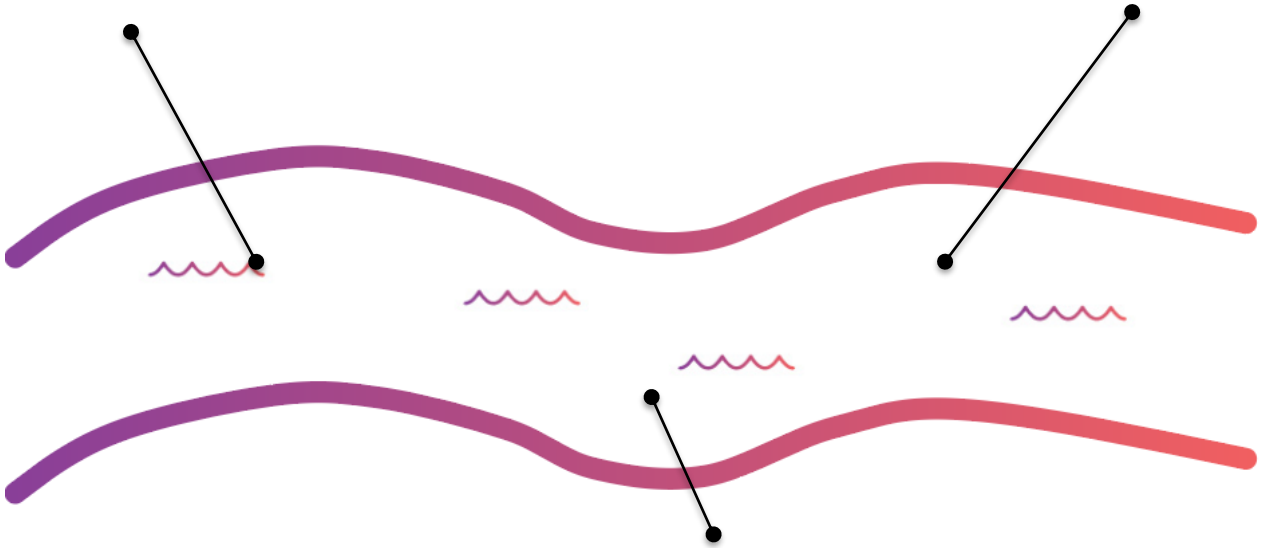

du potentiel de développement du **tourisme fluvial et fluvestre** sur la Maine

Périmètre global Rives vivantes et périmètre d'interventions

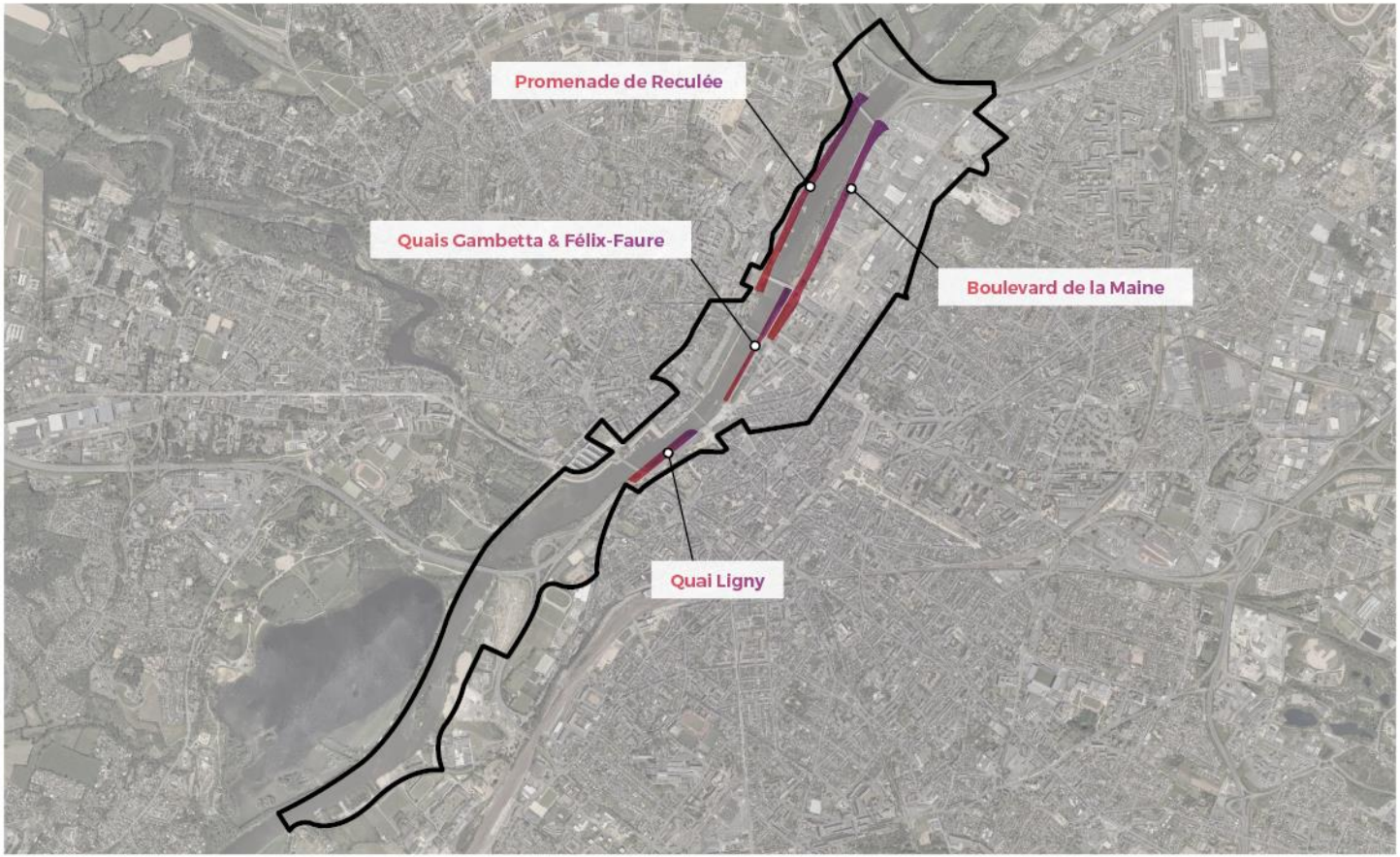

2.

L’aménagement des quatre sites stratégiques

Quai du Roi-de-Pologne, quai Ligny et collectrice

Objectifs

1. Créer une voie d'entrecroisement (collectrice) au niveau du boulevard de la Maine afin de permettre à la fois des entrées et sorties directes de ce côté du boulevard, à l'instar de la collectrice réalisée du côté de la promenade Jean-Turc.

2. Créer des continuités pour les piétons et les vélos en partie haute du quai et en partie basse, au niveau de la cale et vers le quai du Roi-de-Pologne et la Baumette.

Stratégie de mise en œuvre des aménagements

Quai du Roi-de-Pologne, quai Ligny et collectrice

Promenade de Reculée

Objectifs

1. Réduire la place de la voiture et du stationnement ;

2. Faciliter la place du vélo et des piétons par la création d'une grande continuité haute reliant le cœur d'Angers à l'île Saint Aubin ;

3. Faciliter les accès la rivière, notamment pour les pratiquants de voile, les pêcheurs...

4. Participer à la mise en valeur du paysage pittoresque du village de Reculée.

Stratégie de mise en œuvre des aménagements

Promenade de Reculée // Berge

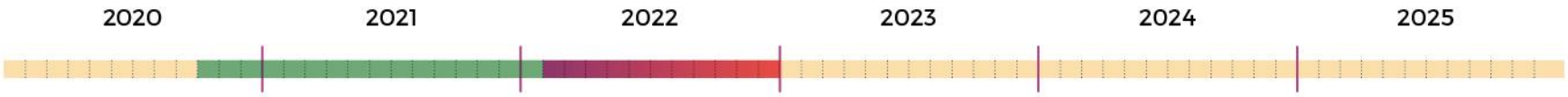

Stratégie de mise en œuvre des aménagements

Promenade de Reculée // Voirie

Quai Gambetta

Objectifs

1. Créer une continuité pour les piétons et les vélos en partie haute des quais afin d'assurer un lien entre l'esplanade Cœur-de-Maine et Saint-Serge.

2. Renaturer le bas du quai Gambetta afin que la ripisylve y trouve toute sa place.

3. Améliorer la tête du pont de la Haute-Chaîne, notamment en facilitant la traversée des piétons et vélos.

Stratégie de mise en œuvre des aménagements

Quai Gambetta // Continuité

Stratégie de mise en œuvre des aménagements

Quai Gambetta // Pontons

Quai Félix-Faure

Objectifs

1. Créer une continuité pour les piétons et les vélos en partie haute des quais afin d'assurer un lien entre l'esplanade Cœur-de-Maine et Saint-Serge.

2. Améliorer la tête du pont de la Haute-Chaîne, notamment en facilitant la traversée des piétons et vélos.

3. Réhabiliter la fonction portuaire du quai Félix-Faure.

Stratégie de mise en œuvre des aménagements

Quai Félix-Faure

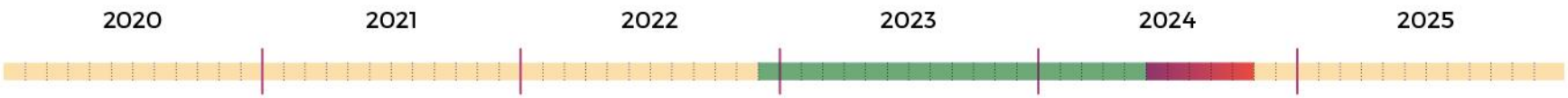

Boulevard de la Maine, contre-allée Saint-Serge, carrefour Confluences

Objectifs

1. Créer des liens directs vers la rivière pour les piétons et les vélos depuis Saint-Serge.

2. Proposer de meilleurs accès et des accès plus nombreux depuis la voie des berges à Saint-Serge.

3. Réduire les nuisances liées au flux routiers : bruit, pollution de l'air…

4. Qualifier l'espace situé au pied de la CNP et de l'Université en végétalisant et facilitant le passage des piétons et des vélos.

5. Accompagner la transformation progressive de Saint-Serge Faubourg actif.

Stratégie de mise en œuvre des aménagements

Contre-allée Saint-Serge

Stratégie de mise en œuvre des aménagements

Carrefour Confluences

Stratégie de mise en œuvre des aménagements

Boulevard de la Maine